

# DU DROIT DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTES

**Directeur de la formation : M. MORITZ Marcel**, Maitre de Conférences HDR, Université de Lille

Ce diplôme universitaire propose une formation approfondie portant sur le droit français et européen de l'informatique et des libertés, tel que résultant des principaux textes applicables (notamment la loi du 6 janvier 1978 modifiée et le RGPD), et des décisions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Sont ainsi étudiées les règles juridiques applicables à la constitution, à la gestion et à l'exploitation de traitements de données à caractère personnel, mais également plus largement à l'ensemble des pratiques encadrées par la CNIL (vidéosurveillance, biométrie, géolocalisation, etc.).

La formation met l'accent sur la dimension pratique de ces enjeux, avec notamment des retours d'expériences proposés par des praticiens mais aussi de nombreux travaux pratiques et dirigés (audit de l'immatériel, réalisation de PIA, tenue des registres, veille juridique, etc.).

## Objectifs :

Acquérir les connaissances fondamentales en matière de protection des données personnelles et de valorisation des actifs immatériels. Maîtriser et diffuser les bonnes pratiques (PIA, tenue des registres, veille juridique et technologique, etc.). Utiliser les outils de gestion adaptés (archivage et anonymisation, réalisation d'audits, etc.). Intégrer les retours d'expérience issus de domaines d'activité variés.

Niveau de diplôme obtenu : 2ème cycle

## Public :

Professionnels à titre principal. Etudiants à titre secondaire. Titulaires d'un niveau licence ou équivalent

Formation ouverte en :  
Formation Initiale (FI)  
Formation Continue (FC)

# DU DROIT DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTES

## Compétences :

A titre principal : celles requises pour exercer les missions de correspondant informatique et libertés et métiers de la fiche ROME K 1903 (défense et conseil juridique).

A titre complémentaire : formation pouvant bénéficier à tous les métiers confrontés à la problématique de la protection et de la valorisation des données personnelles (fonctions de direction dans les entreprises, les collectivités territoriales, les établissements publics, etc.), informaticiens, comptables, experts, auditeurs, etc.

## Conditions d'accès :

- Sur diplôme  
En FI : niveau licence ou équivalent  
En FC : niveau licence ou équivalent

- En VAE ou VAPP

Il appartiendra au service des FTLV d'instruire le cas échéant les éventuelles demandes de VAP et/ou d'adresser l'ensemble des pièces constitutives du dossier au directeur de DU qui émettra un avis au regard des pièces présentées

## Organisation :

Le DU se déroule sur 1 an, soit 110 h de cours.

Il démarre début octobre et se termine fin mai, les cours ont lieu essentiellement le vendredi après-midi et le samedi afin de faciliter la formation des professionnels.

Les cours se déroulent à Lille, à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille.

# DU DROIT DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTES

## Conditions d'examens :

Trois épreuves distinctes seront organisées :

- **Une dissertation écrite** d'une durée de trois heures, sur deux sujets au choix portant sur le module 1 (cadre juridique du droit de l'informatique et des libertés). Cette épreuve correspondra aux connaissances acquises durant les cours magistraux 1, 2 et 3. Le point 4 (veille juridique) sera compris comme appliqué au contenu des cours magistraux 1,2 et 3. Cette épreuve sera notée sur 20 points.

- **Un « petit oral »**, portant sur le module 2. Le candidat tirera au sort un sujet, puis disposera de 20 minutes de préparation. Il présentera ensuite un exposé de 10 minutes environ, suivi d'un échange d'environ 10 minutes avec le jury. Cette épreuve sera notée sur 20 points.

- **Un « grand oral »** portant sur les modules 3 et 4. Le candidat tirera au sort un sujet, puis disposera d'une heure de préparation. Il présentera ensuite un exposé de 20 minutes environ, suivi d'un échange d'environ 20 minutes avec le jury. Cette épreuve sera notée sur 40 points.

**Seront admis les étudiants ayant obtenu au minimum la note moyenne de 40 points sur 80, les notes obtenues aux différentes épreuves se compensant entre-elles.**

**Rattrapage :** Pour les étudiants n'ayant pas obtenu la note moyenne de 40 points sur 80, une seconde session sera organisée. Elle portera exclusivement sur les domaines pour lesquels l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne, étant précisé qu'il conservera le bénéfice des notes supérieures à la moyenne obtenues en première session.

**Le jury** est composé de responsables de la formation.  
**(Règlement des études disponible auprès du service FTLV)**

## Programmes des enseignements :

La formation proposée comprend 110 heures réparties selon quatre modules comprenant chacun 3 ou 4 enseignements :

Module n° 1 : Cadre juridique du droit de l'informatique et des libertés

Module n° 2 : Systèmes d'information et sécurité

Module n° 3 : Le métier de délégué à la protection des données

Module n° 4 : Approches sectorielles du métier de délégué à la protection des données

Les enseignements sont répartis en enseignements théoriques (35 heures), travaux dirigés (45 heures) et travaux pratiques (30 heures).

# DU DROIT DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTES

## Informations pratiques :

**Pour candidater en ligne :**

<http://droit.univ-lille2.fr/nc/etudier-a-la-faculte/les-formations/diplomes-universitaires/>

Puis Choix du D.U/inscription en ligne/ lien http....

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU ou en consultation au bureau des DU

**Coût de la formation :**

Étudiants : 580 euros

Autres (entreprise, profession libérale, salarié, ...) : 1280 euros

**Le nombre de places est limité.**

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

**Dépôt des dossiers :** Les demandes de renseignements et d'inscription sont à adresser avant le 30 septembre 2018

**Calendrier :** Les enseignements et examens sont dispensés de début octobre et se terminent fin mai (rattrapage en septembre), essentiellement le vendredi après-midi et le samedi

**Lieu :** Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

**Contacts :**

Mme Dorothee Dupont – Assistante pédagogique des FTLV (Diplômes Universitaires)

Université de Lille

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)

Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille

Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 [dorothee.dupont@univ-lille.fr](mailto:dorothee.dupont@univ-lille.fr)